

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 15 septembre 2015 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 1^o du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement dans le bassin de Corse

NOR : DEVL1522338A

Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud, préfet coordonnateur de bassin,

Vu la directive-cadre européenne sur l'eau n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

Vu les articles L. 214-17 et R. 214-107 et suivants du code de l'environnement ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de Corse pour 2010-2015, notamment les dispositions 3A-02, 3A-03, 3B-04 et 3B-05 ;

Vu la concertation interdépartementale qui s'est déroulée de janvier à février 2014 et les observations formulées à cette occasion ;

Vu l'étude de l'impact des classements sur les différents usages de l'eau ;

Vu les avis des assemblées et organismes consultés de février à juillet 2015 ;

Vu les avis du public recueillis sur la même période ;

Vu l'avis favorable du comité de bassin en date du 14 septembre 2015 ;

Vu les documents techniques d'accompagnement des classements ;

Considérant la contribution de la restauration de la continuité écologique à l'atteinte des objectifs environnementaux de la directive-cadre européenne sur l'eau n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, délégué du bassin de Corse,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'annexe au présent arrêté fixe la liste des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux mentionnés au 1^o du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement, sur lesquels aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique.

Art. 2. – La mention : « le cours d'eau X et ses affluents » implique que sont considérés comme affluents tous les affluents et sous-affluents correspondant à l'ensemble du bassin hydrographique amont dans la section où le cours d'eau est classé.

Art. 3. – Sauf précision contraire, les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, au sens du présent arrêté, incluent leurs annexes hydrauliques, bras et autres dérivations participant à l'écoulement de la majeure partie ou d'une partie significative du débit de leurs eaux et au fonctionnement de leur écosystème.

Art. 4. – L'étude de l'impact des classements et le document technique d'accompagnement détaillant les informations hydrographiques, les critères justifiant le classement issu des concertations et des consultations locales ainsi que la cartographie des cours d'eau listés sont consultables sur le site internet <http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr> de la DREAL Corse, DREAL de bassin. Ils sont tenus à la disposition du public à la DREAL de Corse, DREAL de bassin, 19, cours Napoléon, CS 10006, 20704 Ajaccio Cedex, ainsi que dans les préfectures de département aux adresses suivantes :

DÉPARTEMENT	ADRESSE	CODE POSTAL - VILLE
Corse-du-Sud	Rue Sergent-Casalonga	20000 Ajaccio
Haute-Corse	Rond-point Maréchal-Leclerc-de-Hautecloque, CS 60007	20401 Bastia

Art. 5. – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif Bastia dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Art. 6. – Les préfets de département de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et les directeurs départementaux des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 septembre 2015.

C. MIRMAND

A N N E X E

LISTE DES COURS D'EAU, TRONÇONS DE COURS D'EAU (ET CANAUX) DU BASSIN DE CORSE CLASSÉS EN LISTE 1 AU TITRE DU 1^o DU 1 DE L'ARTICLE L. 214-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

DÉPARTEMENT	NOM SOUS-BASSIN versant SDAGE	CODE de la masse d'eau du SDAGE	NOM DE LA MASSE d'eau du SDAGE ou du cours d'eau (si non déclaré en ME)	CODE(S) hydro du cours d'eau (BD Carthage)	NOM DU COURS D'EAU ou tronçon de cours d'eau classé en liste 1
2A	Solenzara et cotiers du Travo à la rivière Conca	FRER11	La Solenzara	Y9600520	La Solenzara de la source jusqu'à la Méditerranée et ses affluents
2A	Solenzara et cotiers du Travo à la rivière Conca	FRER10062	Le ruisseau de Lattone = le ruisseau de Fiumicelli	Y9600560	Le ruisseau de Lattone de la source à la confluence avec la Solenzara = Le ruisseau de Fiumicelli et ses affluents
2A	Solenzara et cotiers du Travo à la rivière Conca	FRER11095	Le ruisseau de Jallicu	Y9600540	Le ruisseau de Jallicu de la source à la confluence avec la Solenzara et ses affluents
2A	Ortolo et cotiers du ruisseau de Canella au Rizzanese	FRER30	L'Ortolo amont	Y8900500	L'Ortolo de la source à l'entrée dans la retenue de l'Ortolo
2A	Ortolo et cotiers du ruisseau de Canella au Rizzanese	-	Le ruisseau de Lataga	Y8900540	Le ruisseau de Lataga
2A	Liamone et cotiers de la pointe de la Parata au Liamone	FRER43	Le Cruzini	Y8110500	Le Cruzini
2A	Rizzanese	FRER31b	Le Fiumicicoli et ses affluents	Y8820500	Le Fiumicicoli de la source à la confluence avec le Rizzanese et ses affluents
2A	Prunelli et ruisseau d'Agosta	FRER10296	Le ruisseau de Penta = Le ruisseau d'Ajara	Y8400520	Le ruisseau de Penta de la source à la confluence avec le Prunelli = Ajara et ses affluents
2A	Prunelli et ruisseau d'Agosta	FRER10976	La rivière d'Ese	Y8400580	L'Ese de la source à la confluence avec le Prunelli et ses affluents
2A	Prunelli et ruisseau d'Agosta	FRER11498	Le torrent de Montichi	Y8410520	Le ruisseau de Montichi de la source à la confluence avec le Prunelli et ses affluents
2A	Prunelli et ruisseau d'Agosta	FRER37	Le Prunelli de sa source au ruisseau d'Ese – Exclue la retenue de Tolla	Y8400400- Y8410400	Le Prunelli de sa source au ruisseau d'Ese et ses affluents
2A	Porto et ruisseau de Santa Maria	FRER46	Le Porto	Y7910500	Le Porto du ruisseau de Lonca jusqu'à la Méditerranée
2A	Porto et ruisseau de Santa Maria	FRER11787	Le ruisseau de Lonca	Y7910540	Le ruisseau de Lonca de la source à la confluence avec le Porto
2A	Porto et ruisseau de Santa Maria	FRER11510	Le ruisseau de Verghio	Y7910520	Le ruisseau de verghio = Le ruisseau d'Aitone
2B	Fango	FRER11196	Le ruisseau de Cavicchia (Bocca Bianca et Candela)	Y7800540 et Y7800520	Le ruisseau de Candela de sa source à la confluence avec le Fango (et ses affluents) et le ruisseau de Bocca Bianca de sa source à la confluence avec le ruisseau de Candela
2B	Fango	-	Le ruisseau des Rocce et ses affluents	Y7801040	Le ruisseau des Rocce et ses affluents
2B	Fango	FRER48	Le Fango	Y7800400- Y7810400	Le Fango de sa source jusqu'à la Méditerranée

DÉPARTEMENT	NOM SOUS-BASSIN versant SDAGE	CODE de la masse d'eau du SDAGE	NOM DE LA MASSE d'eau du SDAGE ou du cours d'eau (si non déclaré en ME)	CODE(S) hydro du cours d'eau (BD Carthage)	NOM DU COURS D'EAU ou tronçon de cours d'eau classé en liste 1
2B	Fiume Seccu et cotiers du Fiume Seccu au Reginu	FRER10419	Le ruisseau de Fiumicellu = Le ruisseau de Ponte	Y7700540	Le ruisseau de Fiumicellu (= Le ruisseau de Ponte) de la confluence avec le ruisseau de Lette au Fiume Seccu
2B	Fium Seccu et cotiers du Fiume Seccu au Reginu	-	Le ruisseau de Lette et ses affluents	Y7701340	Le ruisseau de Lette et ses affluents
2B	Reginu	FRER12038	Le ruisseau de Colombaia = Le ruisseau de San Clemente	Y7610560	Le ruisseau de Colombaia = Le ruisseau de San Clemente de la confluence avec le Leccia jusqu'à la mer
2B	Reginu	-	Le ruisseau de Leccia	Y7611360	Le ruisseau de Leccia
2B	Le ruisseau de Luri et cap Corse nord	FRER61a	Le ruisseau de Luri amont	Y7410520	Le ruisseau de Luri amont
2B	Le ruisseau de Luri et cap Corse nord	FRER61b	Le ruisseau de Luri aval	Y7410520	Le ruisseau de Luri aval
2B	Golo	FRER10112	Le ruisseau de Viru	Y7000540	Le ruisseau de Viru de la source à la confluence avec le Golo
2B	Golo	FRER69c	L'Asco	Y7100400 - Y7110400	L'Asco de la source à la confluence avec le Golo
2B	Golo	FRER69d	La Tartagine	Y7110500	La Tartagine de la source à la confluence avec l'Asco
2B	Golo	FRER11641	La rivière de Melaja	Y7110520	Le ruisseau de Mélaja de la source à la confluence avec la Tartagine
2B	Fium'Alto	FRER11280	Le ruisseau de Pozzo bianco	Y9310580	Le ruisseau de Pozzo Bianco de la source à la confluence avec le Fium'Alto et ses affluents
2B	Fium'Alto	FRER11783	Le ruisseau d'Andegno	Y9310520	Le ruisseau d'Andegno de la source à la confluence avec le Fium Alto et ses affluents
2B	Fium'Alto	FRER16	Le Fium'Alto	Y9310500	Le Fium'Alto de la source jusqu'à la Méditerranée et ses affluents
2B	Alesani et cotiers de l'Alesani à la Bravona	-	Le ruisseau de Suliciani	Y9201660	Le ruisseau de Suliciani
2B	Fium Orbo et cotiers du Tavignano au Fium'Orbo	FRER11099	Le ruisseau de Ruello et ses affluents	Y9410620	Le ruisseau de Ruello de la source à la confluence avec le Fium Orbo
2B	Fium Orbo et cotiers du Tavignano au Fium'Orbo	FRER11227	Le ruisseau de Poggio (Varagno)	Y9420520 - Y9420560	Le ruisseau de Poggio (Albarelli, Varagno, Agnone et Muro cinto) de la source à la confluence avec le Fium'Orbu - (ruisseau de l'Antenna inclus)
2B	Fium Orbo et cotiers du Tavignano au Fium'Orbo	FRER14a	Le Fium'Orbu amont	Y9410400	Le Fium'Orbu de la source jusqu'au barrage de Sampolo (exclu) et ses affluents
2B	Fium Orbo et cotiers du Tavignano au Fium'Orbo	FRER11774	Le ruisseau de Saltaruccio	Y9420500	Le ruisseau de Saltaruccio et ses affluents
2B	Abatesco	FRER13	L'Abatesco	Y9500500	L'Abatesco de la source jusqu'à la Méditerranée et ses affluents
2B	Abatesco	FRER11573	Le ruisseau de Sambuchelli et ses affluents	Y9500540	Le ruisseau de Biaccino et ses affluents
2B	Abatesco	FRER11907	Le ruisseau de Trejontane et ses affluents	Y9500520	Le ruisseau de Buja et ses affluents
2B	Travo	FRER12	Le Travo	Y9510500	Le Travo de la source jusqu'à la Méditerranée
2B	Travo	FRER10534	Le ruisseau d'Asinao	Y9510580	Le ruisseau de Ruvoli et ses affluents

DÉPARTEMENT	NOM SOUS-BASSIN versant SDAGE	CODE de la masse d'eau du SDAGE	NOM DE LA MASSE d'eau du SDAGE ou du cours d'eau (si non déclaré en ME)	CODE(S) hydro du cours d'eau (BD Carthage)	NOM DU COURS D'EAU ou tronçon de cours d'eau classé en liste 1
2B	Tavignano	FRER10131	Le ruisseau de Forcaticcio	Y9020600	Le ruisseau de Forcaticcio de la source à la confluence avec le Vecchio
2B	Tavignano	FRER10356	Le ruisseau de Manganello	Y9020560	Le ruisseau de Manganello de la source à la confluence avec le Vecchio
2B	Tavignano	FRER11821	Le ruisseau de Verjello	Y9020580	Le Verjello de la source à la confluence avec le Vecchio
2B	Tavignano	FRER22a	Le Tavignano du Vecchio à Antisanti	Y9100200	Le Tavignano du Vecchio à Antisanti
2B	Tavignano	FRER22b	Le Tavignano de Antisanti à la mer	Y9100200	Le Tavignano de Antisanti à la mer
2B	Tavignano	FRER24	Le Tavignano de la Restonica au Vecchio	Y9010200	Le Tavignano de la Restonica au Vecchio
2B	Tavignano	FRER26a	Le Tavignano de la source à la Restonica	Y9000200	Le Tavignano de la source (lac Nino) à la prise d'eau EDF exclue (alimentation Calacuccia-edf-ROE51634) et ses affluents
2B	Tavignano	FRER10381	Le Corsigliese	Y9100580	Le Corsigliese
2B	Tavignano	FRER23	Le Vecchio	Y9020500	Le Vecchio de la source à la confluence avec le Tavignano
2B	Tavignano	FRER26b	La Restonica	Y9000540	La Restonica de la source à la confluence avec le Tavignano et ses affluents
2B	Tavignano	FRER11736	Le ruisseau de Rivisecco	Y9000560	Le ruisseau de Rivisecco